



Réunion d'échanges

Mettre en place et pérenniser un service public d'accès à l'eau potable dans les petits centres au Mali

Quels rôles pour quels acteurs, quels niveaux d'intervention, quelles stratégies d'action ?

Mercredi 19 octobre 2011

- Synthèse -

Le pS-Eau a souhaité provoquer cette réunion d'échanges afin de faire le point sur le contexte institutionnel malien dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement, qui a un peu évolué depuis quelques années. Il s'agit de montrer comment les services techniques peuvent accompagner l'émergence de politiques communales d'eau et d'assainissement et de présenter quelles sont les responsabilités des collectivités locales en la matière.

En France aussi le contexte de la coopération a un peu évolué ces dernières années, avec une plus grande diversité de projets, une professionnalisation des modes d'intervention, l'émergence de nouveaux dispositifs de financement, notamment grâce à la loi Oudin-Santini, et une augmentation des fonds mobilisés.

La coopération décentralisée permet de renforcer la gouvernance des collectivités locales maliennes, qui ont de nouvelles compétences à assumer. L'objectif de ce type de réunion est de permettre d'observer les pratiques, de savoir qui fait quoi où, de croiser les expériences et d'encourager le dialogue.

La matinée a été consacrée au thème de l'appui à la gouvernance locale, au rôle des services techniques et aux outils mis en place au niveau de l'Etat pour appuyer les communes et organiser la concertation entre tous les acteurs du secteur.

L'après-midi a ensuite permis d'aborder les questions de maintenance préventive, les conditions de la pérennité des ouvrages, et de présenter des expériences concrètes d'organisation de la maintenance à l'échelle communale et intercommunale, et de suivi de l'exploitation.

Plusieurs éléments intéressants sont ressortis des échanges.

➤ *Un appui à la maîtrise d'ouvrage plus structuré*

Les Directeurs régionaux de l'Hydraulique de Kayes et de Mopti ont profité de cette occasion qui leur était donnée de s'adresser directement aux acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale, pour leur présenter clairement le cadre institutionnel en vigueur, et leur exprimer leur volonté forte de faire connaître et appliquer les articles et textes de loi structurants le secteur, afin d'assurer une cohérence dans les politiques menées, d'améliorer la qualité des installations, d'augmenter les taux d'accès, et de répondre le mieux possible aux besoins des usagers.

Une volonté forte a également été exprimée pour la définition d'une politique d'assainissement approfondie.

Cela devrait se concrétiser prochainement, puisqu'une étude de mise en place des outils d'opérationnalisation de la politique nationale d'assainissement et de la Stratégie Nationale de Gestion des Déchets Liquides en milieu semi-urbain et rural du Mali est actuellement en cours.

Elle comprend 3 volets :

- 1) Options technologiques,
- 2) Principes et mécanismes de financement des ouvrages
- 3) Système de suivi évaluation des indicateurs.

➤ *L'importance de la maintenance préventive et du suivi du service*

Tous les intervenants se sont accordés pour dire que l'organisation de la maintenance et la mise en place d'un dispositif de suivi technique et financier (STEFI) des exploitations étaient deux conditions clés de la pérennité des installations.

Les présentations de 2AEP, de SOS SAHEL et du GRDR ont montré des expériences prometteuses en la matière et ont permis d'évoquer les grands enjeux et les principales contraintes de la maintenance préventive, de l'organisation et de l'encadrement de l'entretien et du dépannage à l'échelle locale, et de la gestion des services sur le long terme.

➤ *L'utilité de la centralisation des données et de la concertation entre les acteurs*

Outre son utilité directe pour la gestion pérenne des services, le STEFI et notamment les rapports et les données très approfondies qui en découlent, surtout quand elles existent depuis plusieurs années, constituent également une aide importante à la prise de décision pour les communes, et pour les services de l'Etat dans le cadre de leur planification.

De manière générale, les Directeurs Régionaux ont mis l'accent sur l'importance – et la difficulté – de pouvoir disposer de données sur les services, les besoins, les installations existantes, etc.

La base de données existante des points d'eau modernes (SIGMA) pourrait être un véritable outil d'aide à la programmation si elle était davantage mise à jour. Elle a cependant le mérite d'exister, sachant qu'il n'y en a encore aucune base de données similaire sur l'assainissement.

Les cadres de concertation doivent en partie permettre la mise en commun des informations entre tous les acteurs du secteur. Il est important que tout le monde joue le jeu et participe à une meilleure centralisation des données pour alimenter cette base.

Les Directeurs Régionaux soulignent l'importance d'organiser régulièrement ce type de cadres de concertation au Mali, mais regrettent cependant la difficulté qu'ils rencontrent à réunir les budgets nécessaires, à mobiliser tous les acteurs concernés, et à conserver cette démarche à un niveau sectoriel.

L'ensemble des participants a salué l'intérêt de ce type de réunion pour permettre la circulation des informations, et le rapprochement entre tous les acteurs français et maliens pour une meilleure cohérence et une plus large concertation.

Le pS-Eau veillera à continuer de faciliter ce genre d'échanges et à mettre à disposition tous les outils et les informations nécessaires. Un accent pourrait notamment être mis sur les thématiques liées à l'assainissement lors de futures rencontres.

A Paris,

Le 12 Décembre 2011